

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 19 décembre 2014 à 19 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoints

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNVAL Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé, WILLIG William, DELAUNAY Christine, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, TORRES Virginie, DISTANTE Raphaël, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme LEVACHER Marianne (pouvoir à Mme D. CHAUVEL), M. CANU Lionel (pouvoir à P. LASSERON), Mme OLIVIER Isabelle (pouvoir à V. TORRES jusqu'à 19 h 50), Mme RABAULT Corinne

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Philippe LECOINTRE a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 28 novembre 2014, ont été approuvés.

L'Assemblée a ensuite pris les décisions ci-après :

Délibération n° 2014-12-19/87 : Tableau des effectifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs permanents de la collectivité au 1^{er} janvier 2015.

Délibération n° 2014-12-19/88 : Adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

Délibération n° 2014-12-19/89 : Contrat d'adhésion des risques statutaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de souscrire au contrat d'assurance des risques statutaires proposé par la société CNP ASSURANCES/SOFCAP.

Délibération n° 2014-12-19/90 : Animation « KAPLA » à l'école Costes et Bellonte – Subvention exceptionnelle

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à la Coopérative Scolaire de l'école primaire Costes et Bellonte, pour l'organisation d'une animation inter-écoles basée sur les supports « KAPLA ».

Le conseil municipal adopte la Décision Modificative n° 12 permettant le financement de cette subvention.

Délibération n° 2014-12-19/91 : Convention ODIA Normandie – Conseil en aménagement de salle et en scénographie

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Députée-Maire à signer la convention de conseil en aménagement de salle et en scénographie avec l'ODIA Normandie, afin de permettre l'étude du projet d'aménagement de fauteuils dans la salle de spectacle du Rayon Vert.

Délibération n° 2014-12-19/92 : Demande de garanties financières auprès de l'ONDA pour la saison 2014/2015 du Rayon Vert

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Députée-Maire à percevoir de l'ONDA les garanties financières correspondant aux spectacles programmés au Rayon Vert et à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ces dossiers.

Délibération n° 2014-12-19/93 : Etablissement culturel le Rayon Vert – Demandes de subvention auprès de la Région Haute-Normandie, du Département de Seine-Maritime et de la DRAC – Année 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de la DRAC, de Monsieur le Président de la Région Haute-Normandie et de Monsieur le Président du Département de Seine-Maritime, une subvention la plus élevée possible permettant de favoriser la programmation du Rayon Vert, scène conventionnée par le Ministère de la Culture, au titre de l'année 2015.

Délibération n° 2014-12-19/94 : Etablissement culturel le Rayon Vert – Décision Modificative n° 01

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 01 permettant de prendre en compte les modifications à effectuer dans les prévisions de dépenses et recettes de la salle de spectacle du Rayon Vert.

Délibération n° 2014-12-19/95 – Saint Valery Sports Vacances – Subventions 2013/2014 et renouvellement de l'opération pour 2014/2015

Suite à l'opération Saint Valery Sports Vacances initiée par la Commune et conformément aux propositions formulées par la commission « Sports – Vie associative – Animations », le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

▪ Archers Valeriquais	230 €
▪ CNV.....	230 €
▪ Squale Club.....	154 €
▪ SV Football	230 €
▪ SV Handball	230 €
▪ Cercle Echiquéen.....	230 €
▪ Karaté Club.....	230 €
▪ SVER	230 €
▪ SV Gym & Danse	154 €
▪ Tennis Bois d'Etennemare	77 €

Le conseil municipal adopte la Décision Modificative n° 11 permettant le financement de ces subventions, et décide de reconduire l'opération en 2015, un crédit de 2 000 € sera prévu à cet effet.

Délibération n° 2014-12-19/96 : Convention d'objectif avec le Stade Valeriquais Handball – Saison sportive 2014/2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'objectif 2014/2015 établie avec le Stade Valeriquais Handball et autorise Madame la Députée-Maire à la signer.

Délibération n° 2014-12-19/97 : Demande de dénomination de la Ville de Saint Valery en Caux en commune touristique

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de Monsieur le Préfet du Département de Seine-Maritime, Préfet de la Région Haute-Normandie, la dénomination de la Ville de Saint Valery en Caux en « Commune Touristique ».

Délibération n° 2014-12-19/98 : Cavités souterraines – Demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la lever d'indices de cavités souterraines et sollicite le Département de la Seine-Maritime et les partenaires institutionnels afin d'obtenir les subventions correspondantes au taux le plus élevé possible.

Délibération n° 2014-12-19/99 : Acquisition d'un véhicule électrique – Demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition d'un véhicule électrique, et sollicite les partenaires institutionnels afin d'obtenir les subventions correspondantes au taux le plus élevé possible.

Délibération n° 2014-12-19/100 : Election des représentants de la ville auprès de l'Association de Jumelage et d'Echanges de Saint Valery en Caux et sa Région

Le conseil municipal élit en qualité de délégués du conseil municipal auprès de l'Association de Jumelage et d'Echanges de Saint Valery en Caux et de sa Région :

- Madame Dominique CHAUVEL
- Madame Françoise MARIE
- Monsieur Alain POILVÉ
- Madame Béatrice BARCQ
- Monsieur Pierre LASSERON

Délibération n° 2014-12-19/101 : Associations : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Union Commerciale et Artisanale de Saint Valery en Caux

Suite à l'organisation de la braderie des commerçants et du premier Salon de l'habitat et de l'Artisanat organisée par l'U.C.A., le conseil municipal, à l'unanimité décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 840 € en faveur de cette association.

Le conseil municipal adopte la Décision Modificative n° 10 permettant le financement de cette subvention.

Délibération n° 2014-12-19/102 : Entretien des espaces verts hors agglomération – Convention avec le Département de Seine-Maritime

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'entretien de certains espaces verts départementaux conclue avec le Département de Seine-Maritime, pour une durée de 5 ans.

Délibération n° 2014-12-19/103 : Indemnité de Receveur Municipal – M. CHARPENTIER Samuel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseils et d'assistance en matière budgétaire, économique et financière et d'accorder une indemnité de conseil annuelle au taux de 100 %, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Délibération n° 2014-12-19/104 : Admissions en non valeur

A la demande de Monsieur le Receveur Municipal, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'admettre en non valeur des titres de recettes pour une somme totale de 880,20 € et accepte la Décision Modificative n° 09 qui permet d'abonder les crédits initialement prévus au chapitre 65.

Après quelques questions diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 20 heures 20.

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL